GRAND DETAIL

De ce qui doit ſe paſſer ce ſoir aux funérailles de M. MIRABEAU, & véritable Ordre de la Marche, d'après le décret de l'Aſſemblée Nationale.

Aujourd'hui Lundi 4 Avril, à 4 heures du soir.

Les honneurs rendus aux hommes, après leur trépas, ont toujours été la plus juſte rétribution de leurs talens & de leurs ſervices. La flatterie n'entre pour rien dans les éloges qu'on leur donne alors ; & ce n'eſt qu'après cette époque fatale qu'ils peuvent être jugés & appréciés ; auſſi, tous les mortels ſont-ils inquietes du ſouvenir qu'ils laiſſeront ; ils cherchent à lire dans l'avenir pour ſavoir quelle ſera l'opinion publique à leur égard. Beaucoup d'hommes ſeroient des ſcélérats, ſans la crainte de flétrir leur nom, & nul ne s'éleve au-deſſus du vulgaire, que dans l'eſpérance qu'il vivra dans la poſtérité.

Que ne peut-il, cet homme illuſtre qui vient d'être enlevé à la patrie, que ne peut-il, ce

vengeur de l'humanité, jouir du ſpectacle qui répand, en ces momens affreux, la conſternation dans tous les cœurs : que ne voit-il ce deuil général ! cette ſombre terreur qui regne ſur tous les viſages ! que ne voit-il ces concitoyens, qu'il penétra tant de fois d'admiration, s'empreſſer d'orner de cyprès & de couronnes civiques, ce qui nous reſte encore de lui, & que la tombe va bientôt dévorer ! combien ſon ame fiere & élevée s'enorgueilleroit d'une pareille gloire ! cet eſpoir fut ſans doute le mobile de ſes grandes actions : s'il effraya les tyrans par ſon éloquence foudroyante, s'il s'expoſa, ſans relâche, aux vengeances des ennemis de la patrie, c'eſt qu'il ſe flatta qu'un jour les Français reconnoiſſans ſe ſouviendroient qu'ils lui furent redevables de leur liberté, & que ſon ſouvenir vivroit à jamais dans tous les cœurs.

Les Sections de la Capitale & le département ſe ſont diſputés la gloire d'honorer la mémoire de ce grand homme; les uns auroient voulu que le Champ de la Fédération fut choiſi de préférence pour la ſépulture de ce grand homme, & ils penſoient que les cendres du pere de la liberté ne pouvoient repoſer dignement que ſous l'autel où elle avoit été ſi ſolemnellement jurée, d'autres

croyent plus conforme à nos mœurs & nos intentions civiles & religieuses, que Mirabeau fut inhumé dans la nouvelle Basilique de Sainte-Genevieve, & que son urne fût réunie à celle de nos plus grands hommes, qui y seront toutes déposées.

Cette derniere proposition à prévalue, & le corps du grand Mirabeau va être présenté ce soir à la paroisse Saint-Eustache, & renfermé dans un cerceuil de plomb ; il sera placé dans un des caveaux de cette église, jusqu'à ce que le bâtiment de sainte-Génevieve soit achevé.

L'assemblée nationale entiere entourrera le corps. Les membres du département, la municipalité, tous les corps administratifs, & la garde-nationale assisteront à cette lugubre cérémonie. Le convoi partira à six heures de la maison du défunt, Chaussée d'Antin, et passera par les rues de la ci-devant Chaussée d'Antin, dite de Mirabeau le Patriote, le boulevart, celle

du célèbre Barnave, ci-devant de Choiseuil, neuve S.-Augustin, celles Richelieu, neuve des Petits-Champs, place des Victoires, des Fossés-Montmartre, du Jour, jusqu'à Saint-Eustache, où le corps sera déposé sur un Catafac tendu de noir, avec tous les attributs qui rappelleront les grands talens de cet illustre personnage, et les services qu'il a rendu à la patrie.

De l'Imprimerie de TREMBLAY, rue basse porte S. Denis.